



pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975- 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

www.pietons69.e-monsite.com

Date: 2 juin 2021

Votre correspondant: Yves Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 205 - rue Paul Bert, près passage sous
voies SNCF (Lyon 3^{ème})

Demande de régularisation d'un trottoir



Photo N° 1 Vue vers l'Est. Un endroit laid, laissé à l'abandon



Photo N° 2 Vue vers l'Ouest

A la sortie du passage sous les voies ferrées de la rue Paul Bert, le trafic piétonnier est soutenu puisque le petit nombre de franchissement des voies entraîne, de facto, sa concentration.

Le piéton qui chemine vers l'Est sur le trottoir Sud, remarque un rétrécissement localisé, sur une dizaine de mètres seulement.

Les piétons ne s'y croisent que difficilement. Certains passent momentanément sur la chaussée, au risque de se faire renverser par une voiture. Comme en témoigne ce moignon de mur (photo N° 1) il s'agit d'un vestige de la clôture d'un ancien entrepôt, oublié lors des aménagements qui ont, depuis très longtemps, élargi le trottoir de part et d'autre (photo N° 2) à une valeur plus convenable pour le croisement des piétons.

Cette saillie est laide et à l'abandon, alors qu'on se situe dans un quartier central de la ville.

Il nous semble qu'il est donc temps de normaliser cette situation en supprimant cette avancée pour l'aligner sur le reste du trottoir. Telle est notre demande.

Cela améliorera à la fois les conditions de déplacement des piétons (sécurité, confort) et l'aspect de l'endroit.

Cette opération est d'un coût modeste et, à l'instar de ce qui existe de part et d'autre, il n'y a manifestement aucun problème foncier particulier.

§ § § § §

Destinataires :

- Mmes Véronique Dubois-Bertrand, Maire du 3ème arrondissement et Margot Sanchez, Adjointe
- MM. Valentin Lungenstrass et Raphaël Michaud, Adjointes au Maire de Lyon
- Mme et MM. Pierre Soulard, Christelle Famy, Laurent Segouin et Damien Franc, Le Grand Lyon, Direction de la Voirie

Copie: Le Progrès